

SOMMAIRE NUMERO 2

EDITO p 1	BREVES p 6/7
DOSSIER ROLE IRP ET SYNDICATS p 2/4	- ACCORD SUR LE TELETRAVAIL
-LE SAVIEZ-VOUS ?	- EXPERTISE ORIENTATIONS STRATEGIQUES
RÔLE CE-DP -CHSCT et CE p 2	- ENERGAY
- PRATIQUE : CONSULTER LES ELUS p 3	DATES A RETENIR p 7
- POURQUOI SE SYNDIQUER ? p 4	CONTACTS ET LIENS UTILES p 7
PRIX ORANGE / PRIX CITRON p 5	

EDITO

La plupart d'entre vous sont désormais rentrés de vacances et ont pu profiter des conditions météorologiques exceptionnelles pour se ressourcer. Après la trêve estivale, nous avons choisi de vous présenter dans ce deuxième numéro **un dossier sur le rôle des Institutions Représentatives du Personnel (IRP), sur les situations pratiques dans lesquelles vous pouvez vous adresser aux élus du personnel et sur l'intérêt de se syndiquer.**



Le prochain Flash News sera d'ailleurs consacré **spécifiquement à l'intérêt de se syndiquer.** Nous avons en effet constaté que la grande majorité des collaborateurs ignorent cette possibilité et ne nous contactent qu'en ultime ressort quand malheureusement leur situation individuelle est déjà sensiblement dégradée. **Anticiper les signaux faibles et échanger rapidement avec des tiers bienveillants et soumis à la confidentialité permet pourtant souvent de trouver des solutions** qui améliorent sensiblement votre quotidien de travail. Il s'agit pour nous en priorité d'éviter les impacts sur la santé des salariés, les impasses professionnelles individuelles ou collectives sans se limiter à la compensation a posteriori d'une situation dégradée.

Le yoga et les ateliers smoothies, c'est très bien... mais cela ne traite que les symptômes et non les causes du mal être éventuel souvent liées à l'organisation du travail pourtant perfectible.

Sur un tout autre plan, notre action au sein du Comité d'Entreprise commence à porter ses fruits car la Direction de l'Entreprise écoute désormais plus attentivement les suggestions des élus et en tient compte dans certains cas, ce qui est nouveau. En revanche, **le fonctionnement des 3 CHSCT de l'UES EDF EN est encore très perfectible** et constitue un de nos chantiers prioritaires à mener avec la Direction à très court terme.

Bonne lecture à tous!

L'équipe CGT EDF EN

DOSSIER RÔLE IRP ET SYNDICATS

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les salariés connaissent mal le rôle des **institutions représentatives du personnel, les fameuses IRP** et hésitent souvent à contacter les élus qui y siègent. Vos représentants du personnel sont pourtant en charge de défendre vos intérêts et vos conditions de travail pour une meilleure qualité de vie au travail (QVT). Vous les avez élus au sein de ces institutions pour cela. (Elections directes pour CE/DP tous les 4 ans, élections indirectes pour les CHSCT au même rythme désormais à partir de mi-2017).

Le CE : Comité d'Entreprise

Attributions économiques

Le Comité d'Entreprise a pour objet d'assurer l'expression collective des salariés, **permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise et à l'organisation du travail.** Il dispose d'un droit d'information et de consultation sur ces sujets.

Rôle social et culturel

Le Comité d'Entreprise dispose également de **pouvoirs importants dans le domaine de la gestion des activités sociales et culturelles.**



Les DP : Délégués du Personnel

Ils représentent le personnel auprès de l'employeur et lui font part de **toute réclamation individuelle ou collective en matière d'application de la réglementation du travail** (Code du travail, convention collective, salaires, durée du travail, hygiène et sécurité, **accords d'entreprise négociés par les OS, organisations syndicales**...).



Le CHSCT

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, CHSCT, a pour mission de **contribuer à la protection de la santé et de la sécurité de tous les salariés de son périmètre.** Il analyse les risques professionnels, propose des actions pour améliorer les conditions de travail et veille à l'observation de prescriptions législatives et réglementaires. **Son champ s'est considérablement élargi et inclut par exemple aujourd'hui la santé mentale, les problèmes de stress et de harcèlement...** Ses membres effectuent des visites, procèdent à des enquêtes en cas d'AT ou de danger grave et imminent.



PRATIQUE :

QUAND SOLLICITER LES CONSEILS D'UN ELU ?

CONGE MATERNITE

Quels sont mes droits ? Comment préparer ma reprise ?

DIFFICULTES PERSONNELLES

Santé, famille, finances autant de sujets qui peuvent vous rendre vulnérables. Apporter un soutien moral, trouver des solutions pour vous aider à surmonter ces difficultés, votre élu peut vous aider.

EVALUATION

Comment dois-je me préparer à l'entretien ? Est-ce que les objectifs qui me sont assignés sont SMART ?

Que faut-il faire si je ne suis pas d'accord avec ce qu'a écrit mon manager ?

Est-ce que les commentaires sont suffisamment clairs et précis pour éviter toute interprétation

EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Je souhaite évoluer dans l'entreprise et mes compétences ne sont pas reconnues
J'ai un projet de reconversion professionnelle.

Je souhaite pouvoir faire des formations diplômantes dans l'entreprise

MANAGEMENT

Je subis un « mauvais management » : comment sortir de cette situation qui rend mon quotidien difficile ?

Je suis convoqué à un entretien par ma direction qui peut avoir des conséquences disciplinaires : je me fais conseiller et si besoin accompagner.

NOTA BENE TRES IMPORTANT :

LES ELUS SONT SOUMIS A UNE OBLIGATION DE CONFIDENTIALITE ET N'EVOQUERONT VOTRE CAS PERSONNEL QU'AVEC VOTRE ACCORD ET EN AYANT EVALUE LA STRATEGIE ADAPTEE AVEC VOUS.

MOBILITE

On va me faire une proposition de nouveau poste : je dois profiter du temps de réflexion pour être sûr de ma réponse même si le poste me plaît.

Comment formuler un refus ? Que va-t-il se passer si je refuse ?

Est-ce que les modalités financières correspondent à la règle ou aux usages ?

REMUNERATION

Ma part variable baisse : je ne comprends pas pourquoi ?

J'ai eu un arrêt longue maladie, quelles conséquences sur ma part variable ?

Je sollicite une augmentation.

REORGANISATION

Mon service est concerné par une réorganisation : quelles seront les conséquences pour moi ?

Mon poste est supprimé. Est-ce que je peux être certain d'avoir une proposition qui me convienne ? ...

SANTE AU TRAVAIL

Mon poste de travail est mal configuré : les mauvaises postures me causent des problèmes de douleur.

Est-ce qu'on peut faire une adaptation de mon poste de travail ?

Je ressens des signes de sur stress.

Un de mes collègues est en détresse.

TEMPS PARTIEL

Je souhaite travailler à temps partiel : comment gérer ma demande ?

POURQUOI ET COMMENT SE SYNDIQUER?

Flashnews spécifique à venir

La liberté syndicale est un droit fondamental de nos démocraties au même titre que la liberté d'expression. Elle a été instituée en France par la **loi dite Waldeck-Rousseau de 1884**. Le droit d'adhérer à un syndicat et de défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale a été ensuite réaffirmé dans le préambule des Constitutions de 1946 et de 1958.

La relation entre l'employeur et le salarié est une relation asymétrique qui est en général à l'avantage de l'employeur. Lorsque tout va bien et surtout dans des métiers passionnants et en croissance comme les nôtres, **se syndiquer n'est souvent pas la préoccupation première en particulier des cadres motivés qui s'éclatent au travail et ne comptent pas leurs heures...** Il est malheureusement souvent bien tard lorsque certains salariés réalisent qu'ils se trouvent en situation difficile, du fait de difficultés personnelles individuelles ou collectives et qu'ils viennent nous voir pour les aider à « limiter la casse » voire à négocier leur départ.

LES BENEFICES D'ETRE SYNDIQUE à la CGT, 1er syndicat de France



La CGT défend l'ensemble des salariés mais devant l'ampleur de la tâche (!) privilégie logiquement ses sympathisants et adhérents qui participent à l'effort collectif au travers de leur vote aux élections professionnelles, de leurs remontées d'information sur les attentes des salariés, de leurs propositions, de leur temps et de leurs adhésions au syndicat.

Participer à ce réseau puissant et solidaire dans le Groupe EDF c'est :

- **Ne pas resté isolé, retrouver le sens du collectif**
- **Pouvoir échanger** avec des élus soumis à la confidentialité
- **Être en capacité de faire des propositions** qui seront portées via l'organisation syndicale alors même que le management hiérarchique étouffe trop souvent cette possibilité
- Pouvoir s'appuyer sur des élus engagés, motivés, compétents
- **Bénéficier d'aides et de conseils y compris juridiques**

Pour défendre des valeurs collectives et humanistes devant des intérêts strictement financiers et individuels, impliquez-vous dans la vie syndicale en rejoignant la CGT, votre CGT!

La vision caricaturale des Syndicats qui est propagée par les medias ne correspond pas à la réalité de l'action syndicale chez EDF EN, pragmatique et constructive. Rejoindre la CGT EDF EN est une aventure humaine positive et passionnante, moderne et collaborative contrairement aux clichés que l'on essaie de vous imposer!

Pour vous renseigner, échanger et adhérer au Syndicat (cotisation 1% de la rémunération nette avec crédit d'impôts de 66%), adressez-vous à vos élus CGT et lisez attentivement la Flashnews à venir.

Les prix ORANGE



- **Evolution de la position sur les entretiens professionnels** : la Direction a finalement écouté nos arguments sur les entretiens professionnels et les positionnera à mi-année à partir de 2017. En revanche, les éléments fournis sur les entretiens spécifiques cadre autonome et la dématérialisation des formulaires ne sont pas suffisants pour émettre un avis motivé.
- **Communication de la Direction EMR sur les recours lors du séminaire de Septembre**. Les explications à la fois réalistes (pas de déni de réalité) mais rassurantes ont été appréciés des salariés concernés.

Les prix CITRON



- **Dénonciation des usages de décompte des heures sup chez EN Services**. Pour la seconde fois en Septembre 2016, le CE a voté défavorablement cette fois-ci pour les techniciens de conduite après les techniciens de Maintenance en Mars 2016. L'incidence négative significative sur la rémunération a été de nouveau signalée.
- **Alerte Ethique HCO Expert (Hubert Corchia)**. Les explications justificatives et l'enquête menée en interne (Circulez ! Y a rien à voir !) ne nous ont absolument pas convaincus et la présence de HCO à l'offshore nous intrigue...
- **Fonctionnement des 3 CHSCT mis en place en Juin**. L'absence de la Direction dans ces instances et leur fonctionnement actuel nous ont amenés à voter des résolutions sur le nécessaire renforcement de ces instances et de leurs moyens

BREVES

Projet d' Accord sur le télétravail

La négociation d'un accord sur le télétravail va démarrer. **Très attendu et largement souhaité par les salariés, ce type d'organisation peut présenter en effet des avantages indéniables** pour les deux parties. En première approche la diminution du temps de transport et donc de la fatigue peut améliorer les conditions de travail du salarié et donc sa performance. **Mais il existe aussi des écueils qui devront être traités dans l'accord** : les conditions matérielles des logements ne permettent parfois pas une concentration optimale, quid de la potentielle désocialisation du salarié si ce système s'étendait trop rapidement, quid de la mesure de la performance etc etc... En tout cas, ce qui est sûr, c'est que la CGT n'acceptera pas que la Direction s'appuie sur ce début de négociation pour revenir en arrière sur des cas de télétravail qui étaient déjà acceptés tacitement et qui constituaient un usage de fait. Contactez-nous si vous êtes dans ce cas.

Enfin, nous reviendrons très vite vers vous pour vous consulter via un questionnaire sur vos attentes.

Expertise sur les orientations stratégiques

Comme nous l'avions annoncé au travers de notre FlashNews n°1 en Juillet, le CE a été consulté sur la désignation d'un expert pour assister le CE. **La délibération a été adoptée à l'unanimité et la mission du Cabinet Secafi est en cours.** L'ensemble des membres du CE suivent avec attention et vigilance le déroulement de cette mission dont l'objectif est de permettre au CE de donner un avis motivé sur les orientations présentées par la Direction. La CGT formule le vœu que les éléments quantitatifs plus fournis permettent d'avoir un jugement plus objectif sur la situation visée à moyen terme. **Deux interrogations principales** au moins n'ont pas encore reçu de réponse satisfaisante : **la pérennité de l'équilibre entre l'activité développement et DVAS** (en clair : y aura-t'il suffisamment de développement de projets nouveaux pour maintenir le même niveau de résultat sur les cessions en DVAS ? N'est-on pas en train de vendre les bijoux de la couronne pour remonter du dividende au Groupe EDF ?) et **les perspectives sur le marché français avec une position concurrentielle de challenger et des ambitions assez floues** en terme de volume. Comme l'exemple d'Alstom Belfort l'illustre, **il ne suffit pas de remporter des contrats juteux à l'International pour développer l'activité en France.** A ce propos, les annonces positives et spectaculaires concernant l'Inde n'ont d'ailleurs fait l'objet d'aucune communication auprès du CE .

Energy www.energy.org

La CGT défend toutes les minorités qui font encore trop souvent l'objet de discriminations sur le lieu de travail. Le groupe EDF a pris l'initiative d'être partenaire du réseau Energygay depuis 2011 et nous souhaitons participer nous aussi à sa promotion encore insuffisante chez EDF EN. Energygay est l'Association des lesbiennes, Gays, Bi, Trans et de leurs ami(e)s du Groupe EDF, du Groupe ENGIE et de leurs filiales.

DATES A RETENIR

Septembre 2016

- Projet d'accord sur les orientations de la formation professionnelle,
- Projet d'accord sur la carrière des élus des IRP et des mandataires syndicaux.
- Projet d'accord sur les délais de consultation du CE / CHSCT.
- Début des négociations sur le télétravail à partir du 21 septembre.

Oct. 2016

- Consultation du CE sur les orientations stratégiques de l'Entreprise (le 18 Octobre).
- Début des négociations sur les contrats dits responsables : Mutuelle & Prévoyance.
- Début des négociations sur la pénibilité
- Réunion syndicale : projet accord télétravail.

LA PAROLE EST A VOUS

Cette newsletter est la vôtre et nous souhaitons adresser les sujets qui vous préoccupent au quotidien ou sur lesquels vous souhaitez un éclairage différent . Nous vous proposons de nous faire un retour par mail adressé à l'équipe CGT en indiquant les sujets que vous souhaiteriez voir aborder en priorité dans les prochains mois dans nos dossiers

LIENS ET CONTACTS UTILES

Site Web CGT <http://toursedfladefense.reference-syndicale.fr/> *espace EDF EN*

Site du CE <http://www.ce-ues-edf-en.com/> : *informations du CE et PV des réunions des instances*

Adresses mail utiles :

CE : CE@edf-en.com

CHSCT Activités Maritimes: chsct.activites-maritimes@edf-en.com

CHSCT Support&Développement: chsct.support-developpement@edf-en.com

CHSCT O&M: chsct.O&M@edf-en.com

CGT EDF EN (confidentiel) : cgt.edfen.ues@gmail.com



VOTRE EQUIPE D'ELUS CGT AU SEIN DE L'UES EDF EN

NE RESTEZ PAS ISOLE : nous sommes à votre disposition pour vous écouter, vous informer, vous conseiller et vous aider. Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez aussi vous syndiquer en nous contactant.

Des suggestions ou des commentaires sur le contenu de nos newsletters : n'hésitez pas à nous écrire.

Manuella BOUBOUNE

Délégué Syndicale EDF EN (DS)

Elue titulaire CE

Secrétaire CHSCT Support et Développement

manuella.bouboune@edf-en.com

01.40.90.49.63



Laurent SMAGGHE

Représentant Syndical auprès du

CE EDF EN (RS)

Secrétaire CHSCT Activités Maritimes

laurent.smagghe@edf-en.com

06.65.24.23.15



**POUR ETRE ENTENDU ET DEFENDU
CHOISISSEZ VOS ELUS**



Nota Bene : si vous souhaitez **vous désinscrire** de la liste de diffusion de nos newsletters, merci d'adresser un mail à manuella.bouboune@edf-en.com